

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DE PORTET-SUR-GARONNE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
A5 – Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau et d'assainissement –	<p>Canalisation d'eau potable d'un diamètre de 400 mn longeant la RN 20, et canalisation diamètre 1000</p> <p>Canalisation d'eau potable Parcelles AT 28, 31, 26, 27, 48, AV15, AW40</p>	<p>Arrêté préfectoral du 03 juin 1987</p> <p>Arrêté préfectoral du 30 janvier 2003</p>	<p>Direction départementale de l'Agriculture – Bâtiment E Cité Administrative Boulevard Armand Duportal 31073 – TOULOUSE CEDEX</p> <p>Mr. Le Maire de Toulouse Compagnie Générale des Eaux</p>
AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques	<p>Eglise : portail</p> <p>Pyramide marquant la limite entre la guyenne et le languedoc</p> <p>Château de la « creuse » : façades et toitures</p> <p>Château et ferme de PINSAGUEL</p> <p>Château de Lacroix Falgarde</p>	<p>Inventaire des monuments historiques le 21 mai 1953</p> <p>Inventaire des monuments historiques le 21 février 1973</p> <p>Inventaire des monuments historiques le 20 juillet 1979</p> <p>Inventaire des monuments historiques le 22 décembre 1941</p> <p>Classement monument historique 20 septembre 1958</p>	<p>Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine 69 rue du Taur 31000 – TOULOUSE</p>

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DE PORTET-SUR-GARONNE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
AC2 - Servitudes de protection des sites naturels et urbains	Site du Château de Pinsaguel et ses abords	Site classé le 13 juin 1989	Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine 69 rue du TAUR 31000 - TOULOUSE & Direction régionale de l'Environnement - Cité Administrative Bâtiment G 31074 - TOULOUSE CEDEX
AS1 - Servitudes de protection des eaux destinées à la consommation humaine	Périmètre de protection des sources de CLAIRFONT Périmètres de protection autour des prises d'eau en GARONNE, de l'usine de Clairfont, de la station d'exhaure de Portet Périmètres de protection autour de la prise d'eau dans la Garonne et du dessableur	Arrêtés préfectoraux du 07.10 1986 et du 14.06.1990 Arrêté préfectoral du 26.01.1996 Arrêté préfectoral du 20 mars 2003	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales 10 chemin du Raisin BP 42157 31021 – Toulouse Cédex 2
EL3 - Servitudes de halage et de marchepied	La Garonne	Application de la loi du 16.12.1964	DDE-31 Service Risques et Sécurité Bat. A Cité Administrative Bld A.Duportal 31074 -Toulouse Cédex 9

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DE PORTET-SUR-GARONNE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	Canalisation de gaz DN 300 Roques – Portet – Toulouse station	Arrêté ministériel du 4 juin 2004	Total Infrastructures Gaz de France Secteur de TOULOUSE Avenue Pierre Semard Parc industriel de la Piche 31600 - Seysses
I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	<p align="center"><u>Lignes à 2 circuits 225 KV :</u> PORTET - ST. ORENS PORTET - VERFEIL II</p> <p align="center"><u>Ligne à 225 KV :</u> ONIA - PORTET I ONIA - PORTET II LEGUEVIN – PORTET (en partie souterraine et aérienne) PORTET - TARASCON PORTET - VERFEIL III</p> <p align="center"><u>Lignes à 63 KV :</u> BOIS VERT - PORTET(Liaison souterraine) CHATEAU – PORTET (en partie souterraine et aérienne) MOUNEDE – PORTET (en partie souterraine et aérienne) LAFFOURGETTE PORTET (en partie souterraine et aérienne) CARBONNE - PORTET LESPINET – PORTET MURET - PORTET I MURET - PORTET II PORTET – SEYSSSES</p>	Déclaration d'utilité publique	RTE / TESO GET Pyrénées Section Environnement 87 rue Jean Gayral 31200 - TOULOUSE

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DE PORTET-SUR-GARONNE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
I4 -(Suite)	<p><u>Lignes SNCF à 63 KV :</u></p> <p>MARCLAN – PORTET</p> <p>PORTET - PORTIQUE DE LAGARDELLE</p> <p>MONTLAUR – PORTET</p>	<p>Sur les emprises du chemin de fer</p> <p>Décret du 10 octobre 1932</p> <p>Décision ministérielle du 11 janvier 1932</p>	<p>SNCF</p> <p>Agence Immobilière Régionale (AIR)</p> <p>25 rue Chinchauvaud</p> <p>87 065 LIMOGES CEDEX</p>
PM1 - Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles	Plan de prévention des risques naturels inondation et mouvements de terrains	Arrêté préfectoral du 03 décembre 2003	<p>DDE 31</p> <p>Service Risques et Sécurité</p> <p>Bât A cité administrative</p> <p>Bd. Armand-Duportal</p> <p>31074 TOULOUSE CEDEX 9</p>
PT1 - Servitudes de protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	<p>Station de RAMONVILLE ST AGNE</p> <p>Centre de TOULOUSE FRANCAZAL</p>	<p>Décret du 26.02.1991</p> <p>Décret du 10.07.1961</p>	<p>FRANCE TELECOM URR</p> <p>Direction régionale de TOULOUSE</p> <p>100 chemin de Gabardie</p> <p>31075 - TOULOUSE CEDEX 2</p> <p>D.D.E. 31</p> <p>AIR III - Base aérienne</p> <p>101de FRANCAZAL</p> <p>B.P. 115 TOULOUSE FRANCAZAL</p> <p>AIR</p> <p>31998 TOULOUSE ARMEES</p>

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DE PORTET-SUR-GARONNE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Faisceau TOULOUSE - ST.GAUDENS - LUCHON Tronçon RAMONVILLE - LAUTIGNAC	Décret du 06.05.1976	FRANCE TELECOM URR Direction régionale de TOULOUSE 100 chemin de Gabardie 31075 - TOULOUSE CEDEX 2
	Centre de TOULOUSE - FRANCAZAL	Décret du 10 juillet 1961	D.D.E. 31 AIR III - Base aérienne 101de FRANCAZAL B.P. 115 TOULOUSE FRANCAZAL AIR 31998 TOULOUSE ARMEES
	Liaison troposphérique TOULOUSE FRANCAZAL - LACAUNE	Décret du 20.03.1995	Etablissement du Génie rue du château vieux 82000 – MONTAUBAN
T1 - Servitudes relatives au chemin de fer	<u>Voies ferrées</u> : TOULOUSE - BAYONNE PORTET - PUIGCERDA	Application de la loi du 15.07.1845	Direction régionale de la SNCF 9 rue Marengo 31079 TOULOUSE CEDEX

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE DE PORTET-SUR-GARONNE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
T5 - Servitudes de dégagement des aérodromes	<p>Aérodrome militaire de TOULOUSE FRANCAZAL</p> <p>Aérodrome de BLAGNAC</p>	<p>Arrêté interministériel du 09.07.1976</p> <p>Décret interministériel du 17.02.1976</p>	<p>D.D.E. 31 AIR III - Base aérienne 101de FRANCAZAL B.P. 115 TOULOUSE FRANCAZAL AIR 31998 TOULOUSE ARMEES</p> <p>D.D.E. 31 AIR I - Aérodrome civil de TOULOUSE BLAGNAC Allées ST EXUPERY 31700 – BLAGNAC</p>
AR3 Servitudes de protection autour de certains établissements militaires	Polygone d'isolement autour du dépôt de munitions de la base aérienne 101	Décret du 14.05.1991	<p>D.D.E. 31 AIR III - Base aérienne 101de FRANCAZAL B.P. 115 TOULOUSE FRANCAZAL AIR 31998 TOULOUSE ARMEES</p>